

LUNDI 15 MAI 2023

À la séance *EXTRAORDINAIRE* du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue, dûment convoquée et tenue sur la plateforme **TEAMS**, à dix-sept heures;

à laquelle session sont présents :

M. Robert Bureau	M ^{me} Monia Jacques
M. Marco Clément	M ^{me} Anabelle Landry-Genesse
M ^{me} Nancy Falardeau	M ^{me} Nicole Lavoie
M ^{me} Andréane Gauthier	M ^{me} Marie-Claude Lozier
M ^{me} Marie-Michèle Héroux	M ^{me} Nathalie Simard

Tous membres du conseil d'administration formant quorum sous la présidence de M^{me} Marie-Claude Lozier.

Le siège numéro 1 (membre parent d'élève) et le siège numéro 13 (membre de la communauté issu du milieu communautaire, sportif ou culturel sont à combler.

M^{mes} Caroline Thérien, Célia Vincent-Cadieux et M. Richard Provencher sont absents.

Assistent également à cette séance :

M. Éric Larivière, directeur général
M^{me} Josée Beaulé, directrice du Service des ressources humaines et secrétaire générale
M^{me} Annie Bergeron, directrice du Service des ressources financières
M. Joël Fleury, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire
M. Christian Beaulé, régisseur du transport scolaire

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1. Quorum

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte.

CA-2023-0147

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Anabelle Landry-Genesse, appuyée par M. Marco Clément et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Début du huis clos : 17 h 10

Fin du huis clos : 18 h

2. RÉSOLUTION

CA-2023-0148

2.1. Recommandation du Protecteur de l'élève

Documents déposés : **SG-2223-10 et SG-2223-11.**

Après l'analyse de la recommandation du Protecteur de l'élève concernant un élève de la formation générale des jeunes;

Il est proposé par M^{me} Nancy Falardeau, appuyée par M. Robert Bureau de ne pas retenir la recommandation du Protecteur de l'élève et de ne pas modifier la décision rendue par le Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue.

Résolution adoptée à l'unanimité.

0081

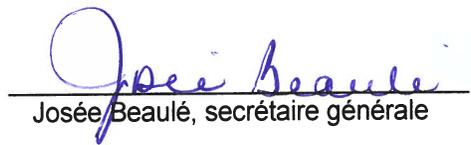
LUNDI 15 MAI 2023 (suite)

CA-2023-0149

3. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M^{me} Monia Jacques, appuyée par M^{me} Andréane Gautier et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est précisé que la séance se termine à 18 h 10 lorsque les délibérations prennent fin.


Marie Claude Lozier, présidente


Josée Beaulé, secrétaire générale